

La justice ordonne la saisie de tous les biens d'Ali Haddad

Le tribunal de Sidi M'Hamed à Alger a annoncé ce 1^{er} juillet son verdict concernant l'affaire de Ali Haddad. La justice a condamné l'ex-parton du FCE à 18 ans de prison ferme assorti d'une amende de 8 millions de DA. La justice a également ordonné la saisie de tous les biens de l'homme de l'affaire. Les frères de l'ex-président du FCE ont été condamnés quant à eux à 4 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA.

Ali Haddad est accusé d'avoir obtenu « illégalement » 125 marchés publics dans les secteurs des ports, des travaux publics et autres. Il est également accusé d'avoir obtenu 452 crédits bancaires.

Plusieurs ex-responsables de l'Etat impliqués dans cette affaire ont été condamnés par la justice à des peines allant de 3 à 20 ans. Parmi ces derniers, on peut citer Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal, Amar Ghoul, Abdeslam Bouchouareb et autres.

Si la Cour d'Alger et la Cour suprême confirmeront le verdict, les biens de Ali Haddad dont le groupe ETRHB seront saisis et vendus aux enchères publics.